



La Fondation REPR soutient les familles et les enfants de personnes détenues en Suisse romande  
« Ce n'est pas leur sentence, et pourtant c'est leur peine »

Association Chalet du Cœur  
Chemin du Praz-Osson 1b  
1042 Assens

Lausanne, le 20 décembre 2021

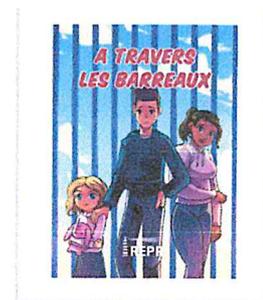
Chers Membres du Comité du Chalet du Cœur,

Par ce courrier, nous souhaitons vous faire un retour sur le don de CHF 10'000.- que vous avez généreusement engagé pour la Fondation REPR cette année.

2021 restera une année très particulière pour chacun d'entre nous, mais encore plus pour les enfants et les adolescents ayant un parent en prison. Ils n'ont en effet pas pu bénéficier des contacts habituels avec leurs parents, une partie des visites en prison ayant été annulées ou modifiées pour prévenir la pandémie. Dès lors, maintenir un contact a été un réel défi pour ces jeunes touchés de plein fouet par la séparation d'un parent.

Grâce à votre don, nous avons pu maintenir tout au long de l'année un soutien de qualité, que ce soit à travers le développement d'un chat dédié aux adolescents, l'accompagnement dans les prisons vaudoises quand cela a été autorisé ou encore par des sorties spécifiques.

Nous avons pu développer avec les adolescents et pour eux un Manga, dont vous trouverez un exemplaire joint à ce courrier. « A travers les barreaux » est un vrai outil qui permettra d'ouvrir le dialogue et donner des pistes aux jeunes pour faire face à cette situation si particulière. Nous avons reçu l'appui du dessinateur Chappatte et de Jean Zermatten, ancien membre du Comité Droits de l'Enfants, pour ce livret. Votre logo se trouve en bonne place parmi nos précieux soutien.



Le Chalet du Cœur a aussi permis d'organiser deux sorties avec les jeunes. Ce sont de réels moments de partage, en toute liberté. Nous avons emmené les jeunes pour une sortie artistique à « Colore ta vie ». Ils ont créé ensemble une toile en travaillant sur leurs émotions. Nous avons organisé une sortie bondissante au « Jump Park », accompagnée d'un picnic et d'une importante discussion sur la culpabilité et la faute dans notre société.

Nous avons le projet pour 2022 de les accompagner dans l'écriture d'une chanson et de leur offrir la possibilité de visiter un studio d'enregistrement.





La Fondation REPR soutient les familles et les enfants de personnes détenues en Suisse romande  
« Ce n'est pas leur sentence, et pourtant c'est leur peine »

Nous avons aussi pu investir dans l'achat d'un nouveau véhicule : la participation du Chalet du Cœur nous permet dès lors de transporter en toute sécurité les enfants et les adolescents de nos bureaux jusqu'aux prisons vaudoises dans lesquelles séjournent leurs parents.



Nous joignons à ce courrier nos coordonnées bancaires ainsi que le détail de l'utilisation des CHF 10'000.- et les factures relatives. N'hésitez pas à nous dire si vous avez besoin d'autres informations.

Nous espérons avoir l'occasion de vous parler de vive voix des réalisations de l'année au cours d'une prochaine rencontre ou lors de votre prochaine soirée caritative.

Comme vous le voyez, vous permettez grâce à votre aide à des jeunes d'être entendus, respectés et de se sentir faire partie de notre société. Ce n'est pas leur sentence, et pourtant c'est leur peine. Les jeunes portent le fardeau des errances de leurs parents, mais ensemble nous leur offrons la possibilité de vivre cette situation comme une étape de leur existence avec laquelle ils vont devoir grandir et non pas une détermination de leur avenir personnel. En leur donnant une place dans notre société, en leur permettant de donner du sens à ce qui leur arrive, nous prévenons ensemble de grandes souffrances.

Nous tenons ici à vous transmettre toute notre reconnaissance et profitons pour vous souhaiter à toutes et tous de lumineuses et chaleureuses fêtes de fin d'année.

Pour la Fondation

Viviane Schekter  
Directrice

Sandrine Martin Neves  
Responsable administrative & finances